

Tennis Club d'Herlies

ADHESION et INSCRIPTION à L'ECOLE de TENNIS

SAISON 2025 / 2026

Madame, Monsieur,

Les adhésions et les inscriptions à l'école de tennis pour la saison 2025/2026, auront lieu au club House les **SAMEDI 28 JUI** **2025** de 8h30 à 12h30 **pour les renouvellements et Samedi 30 AOUT 2025** de 8h30 à 12h30.

Début des cours le **LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025**

ADHESION AU CLUB :

L'adhésion et le droit d'entrée sont payables en totalité, soit en espèces, soit par chèque, à l'ordre du T.C.H, lors de l'inscription. Ce chèque sera débité en octobre 2024.

ECOLE DE TENNIS :

Remarque : pour bénéficier de l'école de Tennis, il faut être adhérent au T.C. Herlies et être également licencié F.F.T. L'école de tennis est payable en totalité lors de l'inscription, en 3 fois (débit au début de chaque trimestre c'est à dire : octobre 2025 - janvier 2026 - avril 2026).

DROIT D'ENTRÉE et CARTE D'ACCES :

Ils sont obligatoires pour toute nouvelle adhésion. Une caution de 15 € est demandée lors de l'inscription, **pour le droit d'entrée et la carte d'accès (carte d'accès renouvelée au 1^{er} septembre, l'ancienne carte étant obligatoirement restituée au Club)**. En cas de perte de votre carte d'accès, il vous sera réclamé 3 € pour la remplacer.

REMARQUES :

- Pour information :
la licence mini (joueur né en 2019 et les années suivantes) s'élève à **13 €** cette année.
la licence jeune (joueur né entre 2008 et 2018) s'élève à **23 €** cette année.
la licence adulte (joueur né en 2007 et les années précédentes) s'élève à **33 €** cette année.
- Réduction de 30 % sur l'Adhésion (**hors licence**) pour tous les joueurs(es) de la 3^{ème} série
- Réduction de 50 % sur l'Adhésion (**hors licence**) pour tous les joueurs(es) de la 2^{ème} série
- Gratuité à partir de 3/6 (hors licence)
- Réduction sur l'Adhésion (**hors Licence et hors Ecole de tennis**) de 10 % pour 3 personnes et de 15% pour 4 personnes et + inscrites de la même famille et habitant à la même adresse.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Il doit contenir **IMPERATIVEMENT** : (tout dossier incomplet sera refusé)

- Le Formulaire d'inscription papier complété pour chaque adhésion (Disponible au club)
- Pour les Adultes → le certificat médical n'est plus impératif
- Pour les Mineurs → Une Attestation sur l'honneur à compléter par les parents est suffisante (cette attestation se trouve sur le site Ten Up ou sur le site du club)
- la cotisation pour l'adhésion au club,
y ajouter uniquement pour les nouveaux la caution de 15 € pour le droit d'entrée et la carte d'accès.
- la cotisation pour l'école de tennis.